**Publication des offres de poste DES ATER**

## Campagne de recrutement des Attachés Temporaires d’Enseignement et de Recherche au titre de la rentrée 2025-2026

Le recrutement des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche pour la rentrée 2025 est ouvert **du lundi 3 février 2025 (à 10h) au lundi 3 mars 2025 (à 16h).**

**Date limite de dépôt des dossiers en ligne : lundi 3 mars 2025 (à 16h00).**

**Attention: le dossier doit impérativement être envoyé sur cette plateforme dématérialisée . Aucun dossier au format papier ne sera accepté.**

Aucune pièce supplémentaire ne sera acceptée après la date limite de dépôt.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

[recrutater@univ-paris1.fr](mailto:recrutater@univ-paris1.fr)

Université Paris 1 - Direction des ressources humaines  
Service des personnels enseignants

**Votre candidature est également à enregistrer sur Galaxie, Altaïr** (sans les pièces, simplement pour enregistrer votre candidature)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**Cette année, les sections ouvertes au recrutement (\*) sont :**  
  
01 Droit Privé et Sciences Criminelles  
02 Droit Public  
03 Histoire du droit   
04 Science Politique  
05 Science Economique Générale  
06 Sciences de Gestion  
11 Langues et Littératures Anglaises et Anglo-saxonnes

12 Langues et littératures germaniques et scandinaves  
14 Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais  
17 Philosophie  
18 Arts : plastiques, du spectacle, musique, Esthétique, sciences de l'Art  
19 Sociologie, Démographie  
20 Préhistoire, anthropologie   
21 Histoire, Civilisation, Archéologie et Art des Mondes Anciens et Médiévaux  
22 Histoire et Civilisations : Histoire des Mondes Modernes, Histoire du Monde Contemporain ; de l'Art ; de la Musique  
23 Géographie Physique, Humaine, Economique et Régionale  
26 Mathématiques Appliquées et Applications des Mathématiques  
27 Informatique

(\*) : sous réserve d'emplois vacants

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX